



- Extrait du registre des délibérations  
Commission « Finances et synthèse »

Conseil municipal du 10 novembre 2021  
Séance du 25 octobre 2021

## 2 Modification de la composition des commissions extramunicipales et des différentes instances

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

- Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

- Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme LEHNER, M. BOUKHACHBA, Mme MOUSSATEN, M. BROCHOT, Mme ALKAYA, M. DEME, Mme FAZAL, M. AKABLI, Mme SAVAS, M. LEMAIRE, Mme LAMBRE.

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme MEUNIER, M. MARTIN, Mme TALL, M. BULUT, Mme DUHIN, M. PERRIN, Mme SAKHO, MM KHOULA, N'DIAYE, AÏT MESSAOUD, Mme PEREZ, M. ZAHRAOUI, Mme SENET, MM EL MOUSSAOUI, KA, Mme DUCHATELLE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme HAMADOUCHE

Pouvoir à :

Mme LAMBRE

Mme SOW

Pouvoir à :

Mme TALL

Mme ELONGUERT

Pouvoir à :

M. BOUKHACHBA

M. EL OUSTI

Pouvoir à :

Mme ALKAYA

M. BOULHAMANE

Pouvoir à :

M. KA

M. SERTAIN

Pouvoir à :

Mme DUCHATELLE

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : 39
- Nombre de conseillers en exercice : 39
- Nombre de conseillers absents non représentés : 3
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : M. LUCAS, Mmes JACQUEMART, JAJAN 36
- Nombre de conseillers absents lors du vote de la délibération : M. NACHITE, Mme MEHADJI 2

- Date de la convocation : 04/11/2021

- Rapport de présentation :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN, maire, expose :

Suite au décès de monsieur Jean-Claude CABARET, il convient de modifier la composition des commissions extramunicipales et des différentes instances dans lesquelles il siégeait ou présidait.

### 1 - Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Lors du conseil municipal en date du 10 juillet 2020, la délibération n°9 relative à l'élection des représentants dans les différentes instances et commissions du pôle Finances et Ressources Humaines a été votée.

Par arrêté du maire, madame Fabienne LAMBRE prendra la présidence de cette commission en lieu et place de monsieur Jean-Claude CABARET. Monsieur Mohamed AÏT MESSAOUD remplacera, en tant que membre titulaire, madame Fabienne LAMBRE. Monsieur Moussa EL MOUSSAOUI est désigné membre suppléant.

Il vous est demandé d'approuver la nouvelle composition et de modifier la délibération n°9 du 10 juillet 2020 comme suit :

#### Membres titulaires :

Mohamed AÏT MESSAOUD  
Karim BOUKHACHBA  
Thierry BROCHOT  
Sophie LEHNER  
Caroline JACQUEMART

#### Membres suppléants :

Moussa EL MOUSSAOUI  
Ammar KHOULA



Belkassoum Hakim ZAHRAOUI  
Döndü ALKAYA  
Hicham BOULHAMANE

## **2 - Commission d'Ouverture des Plis en matière de délégation de service public**

Lors du conseil municipal en date du 10 juillet 2020, la délibération n°9 relative à l'élection des représentants dans les différentes instances et commissions du pôle Finances et Ressources Humaines a été votée.

Par arrêté du maire, madame Fabienne LAMBRE prendra la présidence de cette commission en lieu et place de monsieur Jean-Claude CABARET. Monsieur Mohamed AÏT MESSAOUD remplacera, en tant que membre titulaire, madame Fabienne LAMBRE. Monsieur Moussa EL MOUSSAOUI est désigné membre suppléant.

Il vous est demandé d'approuver la nouvelle composition et de modifier la délibération n°9 du 10 juillet 2020 comme suit :

### Membres titulaires :

Mohamed AÏT MESSAOUD  
Karim BOUKHACHBA  
Thierry BROCHOT  
Sophie LEHNER  
Caroline JACQUEMART

### Membres suppléants :

Moussa EL MOUSSAOUI  
Ammar KHOULA  
Belkassoum Hakim ZAHRAOUI  
Döndü ALKAYA  
Hicham BOULHAMANE

## **3 - Marchés publics - commission Ad'Hoc MAPA**

Lors du conseil municipal en date du 12 octobre 2020, la délibération n°9 qui modifie entre autre le point n°3 de la délibération n°9 du conseil municipal en date du 10 juillet 2020 relative à l'élection des représentants dans la commission Ad'Hoc MAPA a été votée.

Par arrêté du maire, madame Fabienne LAMBRE prendra la présidence de cette commission en lieu et place de monsieur Jean-Claude CABARET. Monsieur Ahmet BULUT remplacera, en tant que membre titulaire, madame Fabienne LAMBRE. Monsieur Moussa EL MOUSSAOUI est désigné membre suppléant.

Il vous est demandé d'approuver la nouvelle composition et de modifier la délibération n°9 du 12 octobre 2020 comme suit :

### Membres titulaires :

Ahmet BULUT  
Mohamed AÏT MESSAOUD  
Emmanuel PERRIN  
Sophie LEHNER  
Caroline JACQUEMART

### Membres suppléants :

Belkassoum Hakim ZAHRAOUI  
Moussa EL MOUSSAOUI  
Bérénice TALL  
Döndü ALKAYA  
Hicham BOULHAMANE

## **4 - Conseils d'écoles maternelles et élémentaires**

Lors du conseil municipal en date du 10 juillet 2020, la délibération n°11 relative à l'élection des représentants dans les différentes instances et commissions relatives au Pôle Education a été votée.

Pour les conseils d'écoles maternelles et élémentaires ont été désignés les membres suivants :



Ecoles maternelles :

JOACHIM DU BELLAY : Cédric LEMAIRE  
JEAN BIONDI : Adnane AKABLI  
PIERRE DE RONSARD : Anne-Gaëlle PEREZ  
ALBERT CAMUS : Aïssata SOW  
JEAN DE LA FONTAINE : Bérénice TALL  
MOLIERE : Karim BOUKHACHBA  
JEAN RACINE : Bérénice TALL  
LOUIS PERGAUD : Fabienne LAMBRE  
CHARLES SOMASCO : Mohammed EL OUSTI  
EDOUARD VAILLANT : Jean-Claude CABARET  
GOURNAY : Babacar N'DIAYE  
MARCEL PHILIPPE : Catherine MEUNIER  
GEORGE SAND : Ammar KHOULA  
SEVIGNE : Jenifer SENET  
ROSEMONDE GERARD : Cédric LEMAIRE  
BERTHE FOUCHERE : Najat MOUSSATEN  
GERARD DE NERVAL: Ahmet BULUT  
JEAN MACE: Loubina FAZAL  
BENJAMIN RASPAIL : Thierry BROCHOT

Ecoles élémentaires :

CAMUS/PREVERT : Aïssata SOW  
LOUISE MICHEL : Adnane AKABLI  
JEAN MACE : Mariline DUHIN  
CELESTIN FREINET : Loubina FAZAL  
NERVAL/ELUARD: Ahmet BULUT  
EDOUARD VAILLANT : Jean-Claude CABARET  
CHARLES SOMASCO : Sophie LEHNER  
GOURNAY : Sophie LEHNER  
MARCEL PHILIPPE : Yesim SAVAS  
VICTOR HUGO : Thierry BROCHOT  
VICTOR DURUY : Bérénice TALL  
RENE DESCARTES : Abdoulaye DEME  
MICHEL DE MONTAIGNE : Cédric LEMAIRE  
FRANCOIS RABELAIS : Cédric LEMAIRE  
DANIELE MITTERRAND : Jean-Claude CABARET

Il convient de modifier le représentant pour l'école maternelle Edouard Vaillant, l'école élémentaire Edouard Vaillant par monsieur Moussa EL MOUSSAOUI et Danièle Mitterrand par monsieur Abdoulaye DEME.

5- Comité de Jumelage de Creil (CJC)

Lors du conseil municipal en date du 10 juillet 2020, la délibération n°12 relative à l'élection des représentants dans les différentes instances et commissions relatives au Pôle Culture a été votée.

Pour le comité de jumelage ont été désignés les membres suivants :

Membres titulaires :

Anne-Gaëlle PEREZ  
Fabienne LAMBRE  
Jean-Claude CABARET

Il convient de modifier le représentant pour le CJC par madame Yesim SAVAS.

6 - Comité du Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE60)

Lors du conseil municipal en date du 10 juillet 2020, la délibération n°13 relative à l'élection des représentants dans les différentes instances et commissions relatives au Pôle Urbanisme a été votée.

Pour le comité du syndicat d'énergie ont été désignés les membres suivants :



Membres titulaires :

Emmanuel PERRIN  
Jean-Claude CABARET  
Babacar N'DIAYE  
Karim BOUKHACHBA  
Mohamed AÏT MESSAOUD

Membres suppléants :

Thierry BROCHOT  
Mohammed EL OUASTI  
Belkassoum Hakim ZAHRAOUI  
Abdoulaye DEME  
Cédric LEMAIRE

Il convient de modifier le représentant pour le SE60 par monsieur Moussa EL MOUSSAOUI.

**7 - Conseil d'administration et assemblée générale à l'ADTO-SAO**

Lors des conseils municipaux en date du 10 juillet et du 10 décembre 2020, les délibérations n°13 et n°5 relatives à l'élection des représentants dans les différentes instances et commissions relatives au Pôle Urbanisme ont été votées.

Pour le conseil d'administration et l'assemblée générale de l'ADTO-SAO ont été désignés les membres suivants :

Pour représenter la Ville au conseil d'administration de l'ADTO-SAO :

Pour la liste « Ensemble allons plus loin ! » :  
Membre titulaire : Jean-Claude CABARET

Pour représenter la Ville à l'assemblée générale de l'ADTO-SAO :

Pour la liste « Ensemble allons plus loin ! » :  
Membre titulaire : Jean-Claude CABARET  
Membre suppléant : Thierry BROCHOT

Il convient de modifier le représentant pour l'ADTO-SAO par madame Fabienne LAMBRE.

**8 - Société d'Aménagement de l'Oise (SAO) - Groupement d'Intérêt Économique entre la SAO et l'Agence Départementale des Territoires de l'Oise (ADTO)**

Lors du conseil municipal en date du 10 juillet 2020, la délibération n°13 relative à l'élection des représentants dans les différentes instances et commissions relatives au Pôle Urbanisme a été votée.

Pour le GIE ont été désignés les membres suivants :

Pour la liste « Ensemble allons plus loin ! » :  
Membre titulaire : Jean-Claude CABARET  
Membre suppléant : Thierry BROCHOT

Il convient de modifier le représentant pour le GIE par madame Fabienne LAMBRE.

**9 - Correspondant défense - désignation**

Lors du conseil municipal en date du 10 juillet 2020, la délibération n°13 relative à l'élection des représentants dans les différentes instances et commissions relatives au Pôle Urbanisme a été votée.

Pour le correspondant défense a été désigné monsieur Jean-Claude CABARET.

Il convient de modifier le représentant du correspondant défense par monsieur Cédric LEMAIRE.

Vous êtes appelés à voter.



■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-22 et L2121-29,  
Vu les délibérations n°9, 11, 12 et 13 du conseil municipal en date du 10 juillet 2020,  
Vu la délibération n°9 du conseil municipal en date du 12 octobre 2020,  
Vu la délibération n°5 du conseil municipal en date du 10 décembre 2020,  
Vu l'avis de la commission « Finances et synthèse » en date du 25 octobre 2021,  
Considérant la nécessité de remplacer monsieur Jean-Claude CABARET, conseiller municipal délégué, dans les commissions extramunicipales où il était appelé à siéger,  
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 34

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide :

**Article 1<sup>er</sup> : de désigner :**

**Pour la Commission d'Appel d'Offres (CAO)**

**Membres titulaires :**

Mohamed AÏT MESSAOUD  
Karim BOUKHACHBA  
Thierry BROCHOT  
Sophie LEHNER  
Caroline JACQUEMART

**Membres suppléants :**

Moussa EL MOUSSAOUI  
Ammar KHOULA  
Belkassoum Hakim ZAHRAOUI  
Döndü ALKAYA  
Hicham BOULHAMANE

Le maire reste président de droit.

**Pour la Commission d'Ouverture des Plis en matière de délégation de service public**

**Membres titulaires :**

Mohamed AÏT MESSAOUD  
Karim BOUKHACHBA  
Thierry BROCHOT  
Sophie LEHNER  
Caroline JACQUEMART

**Membres suppléants :**

Moussa EL MOUSSAOUI  
Ammar KHOULA  
Belkassoum Hakim ZAHRAOUI  
Döndü ALKAYA  
Hicham BOULHAMANE

Le maire reste président de droit.

**Pour les Marchés publics - commission Ad'Hoc MAPA**

**Membres titulaires :**

Ahmet BULUT  
Mohamed AÏT MESSAOUD  
Emmanuel PERRIN  
Sophie LEHNER  
Caroline JACQUEMART

**Membres suppléants :**

Belkassoum Hakim ZAHRAOUI



Moussa EL MOUSSAOUI  
Bérénice TALL  
Döndü ALKAYA  
Hicham BOULHAMANE

Le maire reste président de droit.

Le reste des délibérations susvisées demeure inchangé.

**Article 2** : de désigner :

Moussa EL MOUSSAOUI  
Abdoulaye DEME

représentants pour l'école maternelle Edouard Vaillant, l'école élémentaire Edouard Vaillant et Danièle Mitterrand.

**Article 3** : de désigner :

Yesim SAVAS

représentante pour le CJC.

**Article 4** : de désigner :

Moussa EL MOUSSAOUI

représentant pour le SE60.

**Article 5** : de désigner :

Fabienne LAMBRE

représentante pour l'ADTO-SAO.

**Article 6** : de désigner :

Fabienne LAMBRE

représentante pour le GIE.

**Article 7** : de désigner :

Cédric LEMAIRE

représentant pour le correspondant défense.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télérécoeurs citoyens accessible par le biais du site [www.telerecoeurs.fr](http://www.telerecoeurs.fr)

Date d'affichage : **12 NOV. 2021**

Accusé réception de la Sous-Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

Maire de Creil  
Président de l'ACSO



DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le **1.6.NOV. 2021**

et publication ou notification le **1.6.NOV. 2021**

affiché le **1.2.NOV. 2021**

CREIL, le **1.6.NOV. 2021**

Pour le Maire et par délégation

La Directrice du Pôle « Vie de la Cité »

Corinne FABLET